"C’est un écœurement, Paris Match fait ça pour l’argent" : la FENVAC s’insurge de la publication de photos de l’attentat de Nice

jeudi 13 juillet 2017, par Thémis

Stéphane Gicquel, le secrétaire général de la Fédération nationale des victimes d’attentats et d’accidents collectifs (FENVAC) dénonce, mercredi soir, un "intérêt mercantile" de Paris Match qui a l’intention de publier le lendemain des photos de l’attentat de Nice.

L’hebdomadaire Paris Match a l’intention de publier, jeudi 13 juillet, des images de l’attentat de Nice qui a fait 86 morts et 450 blessés le 14 juillet 2016 sur la Promenade des Anglais. Ces images issues de la vidéosurveillance, pourtant placées sous scellées, sont "une atteinte au droit fondamental des victimes au respect", a réagi, mercredi 12 juillet sur franceinfo, Stéphane Gicquel, le secrétaire général de la Fédération nationale des victimes d’attentats et d’accidents collectifs (FENVAC).

Il dénonce "l’intérêt mercantile" de l’hebdomadaire qui "expose des photos volées dans le dossier judiciaire montrant toute l’horreur" de l’attentat. "C’est un écœurement. Paris Match fait ça pour l’argent." Ces clichés "portent atteinte à la dignité des victimes et de leurs proches". Stéphane Gicquel rappelle que pour les familles et les victimes aujourd’hui, "c’est une épreuve de retourner près de la Promenade des Anglais".

"Je n’ai même pas de mot"

Cindy Pellegrini, a perdu six membres de sa famille le soir de l’attentat et refuse de voir ces images : "Je trouve cela totalement inadmissible. Je n’ai même pas de mot. Est-ce que eux aimeraient voir leurs familles à la une des journaux sous des draps blancs ? Je ne pense pas. Une fois, sur une recherche internet, je suis tombée sur une image… Elle est toujours là : je travaille encore avec ma psychologue sur le sujet…"

Elle appelle à une condamnation ferme. "En rajouter une couche à la veille du 14-Juillet, je ne vois pas l’intérêt journalistique, sinon de rajouter des traumatismes et de la douleur aux gens." Pour l’avocate de Paris Match, les intentions du journal seraient mal comprises : selon elle il s’agit de rendre "un hommage aux victimes et aux rescapés".

Appel lancé au parquet antiterroriste

La FENVAC en appelle aux autorités judiciaires "gardiennes de l’ordre publique" à prendre "les bonnes décisions pour le respect des victimes et des règles juridiques". Elle demande au parquet antiterroriste de Paris "de faire cesser ce trouble manifestement illicite". Le parquet de Paris "s’interroge", mercredi soir, sur les suites à donner à ces demandes, selon les informations de franceinfo. Pour l’avocate de Paris Match, les intentions du journal seraient mal comprises : selon elle il s’agit de rendre "un hommage aux victimes et aux rescapés".

P.-S.

Date : 12/07/2017
Source : franceinfo.fr